



SAINT-MAURICE

INFO **JUILLET-AOÛT 2022**

**ELLE
OUVRE !**

AGENDA

Mercredis 6, 13, 20, 27 juillet et 3, 10, 17 août

Permanence du Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles – Rendez-vous au 01 45 18 82 10

Du mercredi 6 au dimanche 17 juillet

Quartier d'été : animations gratuites pour les enfants – Place Montgolfier

Samedi 9 et dimanche 10 juillet

20^e Rassemblement des Saint-Maurice – Voir notre article p. 13

Jeudi 14 juillet

Feu d'artifice – 22 h 30 – Pont de Charenton – Voir notre article p. 10

Jeudi 25 août

78^e anniversaire de la Libération – Place Charles de Gaulle – 18 h

Samedi 3 septembre

Forum des associations – Place Montgolfier – Programme détaillé sur le site de la ville

Dimanche 4 septembre

Permanence de la Police municipale – Marché Émile Bertrand – De 9 h à 13 h

Mercredi 7 septembre

Permanence de la Police municipale – Mairie annexe – De 9 h à 12 h

Vos boulangeries cet été

- **Maison Montziols** – 52 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny fermée du 03 / 08 au 31 / 08 inclus.
- **Bellangeon** – 40 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny fermée du 18 / 07 au 15 / 08 inclus.
- **Nicolas P** – 17 rue Paul Verlaine ouverte tout l'été sauf les samedis et dimanches du mois d'août.
- **Le Prestige** – 133 rue du Maréchal Leclerc ouverte tout l'été sauf le mercredi

<i>Instants</i>	4
<i>Ça fait l'actu</i>	8
<i>Grand angle</i>	10
<i>Nouveau</i>	12
<i>Événement</i>	13
<i>Culture</i>	14
<i>Solidarité</i>	16
<i>Portrait</i>	17
<i>Tribunes</i>	18
<i>Infos pratiques</i>	19

SAINT-MAURICE INFO

Magazine édité par le service de la communication de la ville de Saint-Maurice. 55 rue du M^{ai} Lecterc – Saint-Maurice – 01 45 18 82 10 – www.ville-saint-maurice.com – **Directeur de la publication** : Le Maire de Saint-Maurice, Igor Semo – **Rédaction / Coordination** : Direction de la communication : Dominique Contensoux, Lucie Le Lièvre – **Rédacteur en chef** : Guillaume Favier – **Maquette** : Laure Lacour. – **Photographes** : Adobe Stock, Service Communication, J. P. Le Nai, J.F Deroubaix, Charles Paineau. – **Impression** : Imprimerie RAS sur papier PEFC. – **Dépôt légal** : À parution. – **Nombre d'exemplaires** : 8 600.

www.ville-saint-maurice.com

<https://www.instagram.com/saintmaurice94>

<http://www.facebook.com/VilledesaintMaurice>

Inscription au système d'alerte par SMS sur le site de la Ville. Système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement en cas d'évènement majeur. **Ne s'inscrire qu'une seule fois. Application mobile gratuite** sur les stores.



SAM PARLE... DE PISCINE



LAURE LACOUR

ÉDITO

Les festivités organisées par votre Ville et ses partenaires tout au long du mois de juin nous ont permis de nous retrouver, dans la convivialité et la bonne humeur.

La Fête de la musique a pris de l'ampleur cette année et la Fête des Sports a été une belle réussite. **Le Rassemblement des Saint-Maurice d'Europe et la Fête du quartier d'été** s'annoncent sous les meilleurs auspices. Il fait bon vivre à Saint-Maurice, profitons-en !

Et quel bonheur de retrouver la possibilité de nous rendre à **la piscine de Charenton**. Cette grande rénovation, dont nous sommes partenaires, permet d'accéder à un magnifique équipement sportif de proximité. La qualité de notre relation avec cette ville voisine mérite d'être soulignée. En contrepartie de l'effort financier consenti, soit 1,3 million d'euros, nos enfants vont pouvoir bénéficier de **créneaux scolaires** à la rentrée et apprendre ainsi à nager. Attentifs à votre pouvoir d'achat, nous avons également obtenu de notre partenaire **l'égalité des tarifs pour les Mauritiens et les Charentonnais, soit un tarif très avantageux** par rapport au tarif appliqué aux extérieurs.

D'importants travaux seront réalisés cet été. Le principal chantier ne sera pas visible et n'affectera donc pas votre quotidien. **La grande cour de l'école primaire de Gravelle sera entièrement repensée** afin d'améliorer la sécurité des enfants, introduire des aires de jeux et d'échanges entre les enfants, avec davantage de mixité, développer les aires de pleine terre et l'usage de copeaux de bois à la place d'enrobés pour en faire une cour oasis de fraîcheur.

Quant à la sécurité publique, qui nous préoccupe constamment, la création d'une **médiation de rue** destinée à prévenir les difficultés par le dialogue et l'éducation a déjà permis des améliorations. Dans le même temps, la Préfecture instruit notre demande d'implantation de **5 nouvelles caméras fixes et de 2 caméras mobiles**, dans des périmètres définis. **Les permanences mensuelles « hors les murs » de la police municipale** répondent également à vos attentes d'une police de proximité.



Enfin, je souhaite conclure mon éditorial en saluant la belle victoire de notre député, **Michel Herbillon, brillamment réélu**, avec le soutien de la majorité municipale et d'un grand nombre de Mauritiens. Avec plus de 63 % des suffrages exprimés, il progresse de 12 points par rapport à 2017. C'est la reconnaissance de son travail, de son inlassable énergie à défendre nos communes et de son précieux soutien aux initiatives de la Ville de Saint-Maurice. Félicitations monsieur le Député, cher Michel !

Très bel été à tous !

Très cordialement,

Igor SEMO

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Pour suivre l'actualité de votre maire

www.facebook.com/igor.semo





LA BROCANTE FAIT LE PLEIN

Après deux ans d'abstinence liée à la pandémie, la traditionnelle brocante du Plateau a repris toute sa place dans le calendrier de Saint-Maurice. Proposée dimanche 22 mai par l'*Association Générale des Familles*, elle a attiré, dans la plus grande convivialité, de nombreux chineurs, à la recherche de la bonne affaire. Un immense merci à l'ensemble des bénévoles et membres de l'AGF pour cette organisation parfaite et millimétrée qui a été fortement appréciée par les participants.



VIVE LE SPORT AUX HÔPITAUX !

Une journée multisports s'est déroulée le 1^{er} juin aux Hôpitaux de Saint-Maurice pour le plus grand plaisir des enfants. Judo, lutte, ping-pong, escalade, basket avec l'athlète paralympique Sofyane Mehiaoui, escrime, badminton, football... : le programme était chargé.

L'objectif de cette journée est de donner confiance aux enfants victimes d'une maladie ou d'un accident. À travers cette action, les organisateurs ont souhaité leur montrer que « pratiquer une activité sportive peut aider à accepter et dépasser son handicap et, surtout, que c'est possible ».



DES ENFANTS CRÉATIFS

Un atelier création d'un attrape-rêves a été imaginé, le 1^{er} juin à la salle des Arcades, par Nadine Hattab de l'association des locataires Meilleur Avenir. Dans une ambiance très studieuse et concentrée, les enfants ont adoré confectionner ce petit objet qui se compose d'un cerceau où des fils sont tressés en son centre afin de former une toile, similaire à celle d'une araignée. Bravo à tous nos jeunes Mauritiens pour leur remarquable créativité tout au long de l'après-midi !



LES MAMANS À L'HONNEUR

La fête des mères de plus de 65 ans a été célébrée par la municipalité le 31 mai, salle Louis Jovet, avec près de 70 convives. Par ailleurs, une autre réception s'est tenue le 11 juin, toujours au même endroit, pour les mamans de moins de 65 ans élevant seules 2 enfants, ou ayant 3 enfants et plus. La médaille de la Famille française a alors été remise à Catherine Langlois qui a élevé, avec son mari, quatre enfants, nés respectivement en 1995, 1997, 1999 et 2001. Alors que son époux est garde républicain au régiment de cavalerie, Catherine a décidé d'arrêter son activité professionnelle d'infirmière pour devenir mère au foyer.

DES LAURÉATS HEUREUX



Encore une belle moisson de dessins pour l'édition 2022 du concours annuel, organisé par l'Association Générale des Familles (AGF) de Saint-Maurice sur le thème des Jeux olympiques ! C'est le 11 juin dernier à la salle Louis Juvet qu'a eu lieu la très attendue distribution des prix. Au cours d'une cérémonie particulièrement joyeuse, les 35 lauréats, âgés entre 5 et 12 ans, ont été ravis et fiers de recevoir leurs prix des mains du Maire, Igor Semo, et d'Hélène Coupé, présidente de l'AGF.



L'ENVIRONNEMENT À LA FÊTE

Avec la fête de l'environnement, les membres du Conseil Municipal des Enfants se sont mobilisés pour la planète. La manifestation du 15 juin a démarré par une opération de nettoyage des bords de Marne. Les jeunes bénévoles, accompagnés d'élus et de familles, ont retroussé leurs manches pour enlever un maximum de déchets. Plus tard dans l'après-midi, les animations ont fait sensation, place Montgolfier. Au programme : expositions, jeux, ateliers manuels, bar à sirops bio, démonstration d'un camion de collecte, distribution de plants et bulbes, etc.



LES 82 ANS DE L'APPEL DU GÉNÉRAL

Le 18 juin 1940 est une date qui a sonné comme un coup de canon dans le ciel sombre de la France à genoux... Le 82^e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle à refuser la défaite et poursuivre le combat contre l'ennemi a été célébré le 18 juin dernier à Charenton-le-Pont. De nombreux personnalités et habitants se sont rassemblés devant la stèle du Général de Gaulle pour un hommage au géant de l'Histoire et à tous ceux qui l'ont rejoint pour défendre une certaine idée de la France et de la Liberté.



SUCCÈS POUR LE RETOUR DES MUSICALES

Les mélomanes étaient au rendez-vous, du 17 au 19 juin, pour assister aux trois soirées exceptionnelles dans le cadre intime de l'église communale. Brahms, Beethoven, Mozart, Bach, Chopin et Liszt : ces 11^e Musicales, portées par l'association *Les Musicales de Saint-Maurice*, ont proposé, sur l'impulsion de Loïc Poulain, directeur de la Culture de la Ville, une programmation de qualité autour des plus beaux chefs d'œuvre. Fidèle à sa politique tarifaire abordable, le festival rapproche la grande musique de tous les habitants, habitués ou non des grandes salles de concert.

ATELIERS NUMÉRIQUES

Votre avis
compte !

La Mairie annexe — espace France services mettra en place des ateliers numériques dès la rentrée prochaine. Le coup d'envoi sera donné à l'occasion des journées portes ouvertes qui auront lieu du 3 au 15 octobre. Afin de répondre à vos attentes, nous aimerions connaître le type d'ateliers qui serait susceptible de vous intéresser le plus.

N'hésitez pas à vous exprimer en renvoyant, sans plus attendre, ce coupon à la Mairie annexe : 3 rue Fragonard, 94410 Saint-Maurice.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Email : _____

Tél : _____

Je suis intéressé(e) par l'atelier suivant :

- Découverte de l'ordinateur (utilisation de la souris et du clavier, se repérer sur un bureau...)
- Gérer sa boîte mail (créer une adresse mail, envoyer un mail, joindre un fichier par mail...)
- Prise en main des sites administratifs (Ameli, CAF, retraite, impôts...)
- Prise en main du smartphone

Les ateliers seront assurés par Kensley Tirvassen, conseiller numérique du Territoire Paris Est Marne&Bois. La Ville de Saint-Maurice s'inscrit dans ce dispositif proposé par le gouvernement et porté par le Territoire PEMB, dont Igor Semo est vice-président en charge du numérique.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

MICHEL HERBILLON (LR) réélu député



À l'occasion du second tour des élections législatives, dimanche 19 juin, Michel Herbillon (LR) a été réélu député de la 8^e circonscription (Saint-Maurice, Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Maisons-Alfort).

Michel Herbillon a obtenu à Saint-Maurice 63,28 % des suffrages exprimés contre 36,72 % pour son adversaire, Erik Pagès (NUPES). À noter que la participation s'est élevée à 50,78 % des inscrits.

Au total, sur l'ensemble des quatre villes constituant notre circonscription, Michel Herbillon obtient 63,27 % des voix. Élu pour la première fois député du Val-de-Marne en 1997, il a constamment été réélu depuis.

RUE DU MARÉCHAL LECLERC ET RUE PAUL VERLAINE : LIMITATION À 30 KM / H

Pour rendre plus agréable le cadre de vie des habitants et assurer davantage de sécurité à proximité des commerces, la Ville cherche à apaiser certains espaces publics. Dans cette optique, une pacification du trafic routier de la rue du Maréchal Leclerc (portion comprise entre la place Erlenbach et la place Curtarolo) et la rue Paul Verlaine est mise en place.

À cet effet, une circulation limitée à 30 km / h est instaurée depuis le 1^{er} juillet 2022. Un arrêté municipal de circulation, en accord avec le département du Val-de-Marne, a été pris par le Maire en ce sens. Le contre-sens cyclable accompagnant souvent cette réglementation n'a pas été souhaité, dans un premier temps, afin de ne pas mettre en difficulté des cyclistes qui s'y engageraient, compte tenu des particularités de la voie : voie de bus, stationnement de part et d'autre, rayon de courbure de la voie ne permettant pas d'avoir une visibilité suffisante...

En abaissant la vitesse et au-delà des aspects de sécurité, ce type de dispositif permet de limiter les nuisances sonores et les émissions de gaz à effet de serre et s'inscrit ainsi dans la continuité de la politique en matière de zone à faible émission, en lien avec la Métropole du Grand Paris.

CONSEILS DE QUARTIER à pied d'œuvre

Nos cinq conseils de quartier poursuivent leur mise en place. Le point sur une initiative qui se co-construit.

Chaque conseil de quartier, constitué de 6 habitants, de professionnels et d'associations, vient de désigner son co-pilote qui, au côté du conseiller municipal délégué par le Maire, sera chargé d'organiser le travail de ces instances participatives.

Ces co-pilotes sont pour :

- **Leclerc - Marne&Bois** :
Quentin DEZETTER,
- **Montgolfier** : Laura CHIU,
- **Plateau** : Isabelle BIDET,
- **Panoramis** : Alexandre BIGNON,
- **Pont** : Lucie BOURDAJAUD.

Chacun d'entre eux a déjà ou va organiser dans les semaines qui viennent des « déambulations » dans chaque quartier afin de faire un diagnostic de la situation. Le bilan qu'ils en tireront servira de base aux suggestions qu'ils pourront faire. **Si vous avez-vous-même des suggestions concernant votre quartier, vous pouvez les adresser par courrier postal** (en mairie, mairie-annexe ou via les « Boîtes rouges » disséminées dans la ville) **ou par mail** aux adresses suivantes :

- marneetbois@ville-saint-maurice.fr
- montgolfier@ville-saint-maurice.fr
- plateau@ville-saint-maurice.fr
- panoramis@ville-saint-maurice.fr
- pont@ville-saint-maurice.fr

LA POLICE MUNICIPALE tient ses permanences



Les prochaines permanences de la Police municipale se dérouleront le premier mercredi du mois de septembre de 9 h à 12 h à la Mairie annexe et le premier dimanche du mois de septembre, de 9 h à 13 h au marché.

Par ailleurs, **la préfecture instruit la proposition de nouvelles caméras dans la commune.** Lionel Bruent, Directeur de la Sécurité Publique et de la Prévention, détaille : « Ces nouveaux points se trouvent à l'angle des rues Nocard et Damalix, et au parking de l'Abreuvoir. De plus, une nouvelle caméra sera très prochainement installée au niveau du passage Jean Viacroze. **Ce qui porterait à 77 le nombre total de caméras à Saint-Maurice.** »

La Ville envisage la mise en œuvre de caméras mobiles, dans des périmètres définis, sous réserve, bien sûr, de l'accord formel des services de l'État.

MÉDIATEURS DE RUE

Bien que notre ville de Saint-Maurice offre un cadre de vie agréable et serein loin des quartiers dits sensibles, **deux médiateurs de rue se font le relais auprès des jeunes**, qui, par ce début de période estivale, peuvent parfois, par des échanges, des jeux sportifs, « prendre de la voix » et créer quelques nuisances sonores. Afin de parer à certaines situations qui pourraient troubler de temps à autre l'ordre public, les médiateurs issus des équipes d'animation de la Ville ont pour mission **depuis le 30 mai dernier, à raison de trois fois par semaine, de veiller au bien vivre ensemble.**

PROFITEZ DE L'ESPACE DE COWORKING !

Le premier site de travail collaboratif (« coworking ») de Saint-Maurice a ouvert ses portes ce 4 juillet 2022 au 139 rue du Maréchal Leclerc. Cet espace physique permet aux entrepreneurs de travailler dans un environnement adapté, d'accéder à des services, de partager des connaissances et de bénéficier de réseaux. **L'équipement de 150 m2 dispose de 6 bureaux nomades, de 2 bureaux fermés de 2 places et d'une salle de réunion de 6 places.** Les entrepreneurs peuvent louer à la demi-journée, à la journée, à la semaine ou au mois, du lundi matin au vendredi soir. Pour cela, c'est simple : il suffit de **réserver un créneau en téléphonant au 07 85 02 03 34 ou par email à cowork@pemb.fr. Fermé du 1er au 19 août.**

BEL ÉTÉ À SAINT-MAURICE !



FEU D'ARTIFICE du 14 juillet

Les Villes de Saint-Maurice, Maisons-Alfort et Charenton-le-Pont s'associent pour vous présenter un spectacle pyrotechnique pour la fête nationale. **Rendez-vous jeudi 14 juillet à 22 h 30 sur les bords de Marne, quai Fernand Saguet** pour le grand feu d'artifice sur le thème « Retrouvailles festives ».

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES partez serein !

En partenariat avec le commissariat de Charenton, la Police municipale relance l'Opération Tranquillité Vacances, qui consiste à **surveiller les logements des Mauritiens partis en congés**.

Pour en bénéficier, il faut vous faire connaître auprès de la Police municipale, en remplissant le formulaire disponible sur le site internet de la Ville, ou directement au poste : 47 rue du M^{al} Leclerc. La Police municipale organisera ainsi ses rondes en conséquence.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Contact : 08000 94410

CES STRUCTURES qui passent à l'heure d'été

Pendant les grandes vacances scolaires, certains lieux changent leurs horaires ou sont fermés. Retrouvez ci-dessous les informations pratiques pour ne pas trouver porte close.

CRÈCHE FAMILIALE

Fermée du 25 / 07 au 19 / 08 inclus.

CRÈCHE LES GOÉLANDS, LES DAUPHINS ET DELACROIX

Fermées du 1^{er} au 19 / 08 inclus.

CENTRE DE PROTECTION INFANTILE

Fermé du 1^{er} au 19 / 08 inclus.

MAIRIE ANNEXE - ESPACE FRANCE SERVICES

Fermé du 22 au 26 / 08 inclus.

MÉDIATHÈQUES

Delacroix : ouverte du 05 / 07 au 27 / 08, mardi 13 h / 19 h, mercredi 10 h / 18 h et vendredi 13 h / 18 h.

Montgolfier : ouverte du 05 au 30 / 07, mercredi 14 h / 18 h et samedi 10 h / 13 h – fermée en août.

Reprise des horaires habituels à partir du mardi 30 août pour les deux médiathèques.

RELAIS PETITE ENFANCE

Fermé du 11 au 22 / 07 et du 08 au 15 / 08 inclus.

SERVICE EMPLOI

Fermé du 1^{er} au 19 / 08 inclus. Accueil sur rendez-vous uniquement à Charenton par téléphone au 01 46 76 50 00 du 1^{er} au 5 août.





QUARTIER D'ÉTÉ

Des animations pour toute la famille jusqu'au 17 juillet !
VENEZ NOMBREUX PROFITER DES ANIMATIONS ESTIVALES SUR LA PLACE MONTGOLFIER.

En famille ou entre amis, vous avez la possibilité de partager des moments de détente et de loisirs autour des différentes animations prévues : jeux et structures gonflables, transats...

CANICULE quelles précautions ?



À l'arrivée des fortes chaleurs, ayez les bons réflexes et prenez vos précautions pour vous protéger, ainsi que les personnes vulnérables dans votre entourage. Il est important de rester vigilant, surtout si l'on présente certaines fragilités.

Quelques conseils à suivre :

- Pour éviter « le coup de chaleur » et la déshydratation, **buvez beaucoup d'eau** (deux litres par jour) et n'attendez pas de commencer à avoir soif pour boire ;
- **Évitez les boissons alcoolisées** qui favorisent la déshydratation ;
- **Couvrez votre tête et votre corps** pour vous protéger du soleil et de l'évaporation due à la chaleur ;
- **Ne vous exposez pas** au soleil surtout entre 12h et 16h ;
- Humectez votre visage, vos poignets, vos chevilles en **utilisant un vaporisateur d'eau** ;
- **Mangez** en quantité suffisante ;
- **Fermez les volets** des fenêtres et les stores ;

- Faites **circuler l'air**, au besoin avec un ventilateur ;
- En cas de malaise, **faites le 15**.

0 800 06 66 66 CANICULE INFO SERVICE (GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE).

La Chaîne de Solidarité apporte aide et soutien aux personnes vulnérables en cas d'événements climatiques.

C'est gratuit, il suffit de s'inscrire au 01 45 18 82 22. Vous serez appelé en cas de déclenchement de la Chaîne et le 0 800 600 611 sera à votre disposition 24h/24 7j/7.

En cas de canicule déclarée, une salle climatisée sera à la disposition des seniors à la Résidence de Presles.

BAIGNADE INTERDITE : des risques réels

En cette période estivale, la Police municipale tient à rappeler que la baignade dans la Marne est strictement interdite pour des raisons de sécurité. Chaque année, en été, cette interdiction n'est malheureusement pas respectée.

- **Mauvaise visibilité sous l'eau** (limitée à quelques centimètres), qui rend le sauvetage d'un baigneur en immersion difficile, voire impossible. De même, le nageur pourra faire face à un courant important et avoir des difficultés à remonter sur la berge ;
- Risque d'**hydrocution** élevé à cause des variations importantes de températures liées aux courants et au débit ;
- Risque de **contamination par des bactéries ou maladies** comme la leptospirose (maladie véhiculée par les urines des rongeurs et pouvant être mortelle) ;
- Risque d'une **chute mortelle** sur des blocs de béton, des pieux métalliques, des roches, en sautant depuis un pont ;
- Risque de se faire **heurter par les bateaux** (voies d'eau étant d'abord dédiées à la navigation fluviale).

La sanction pénale est une convocation au tribunal de Police et une amende de 38 euros au maximum.

Infraction prévue par l'arrêté préfectoral du 31 juillet 1970 et réprimée par l'article R610-5 du Code pénal, contravention de première classe.

QUE DIRIEZ-VOUS d'aller y piquer une tête cet été ?

Les travaux de réhabilitation de la piscine municipale de Charenton-le-Pont sont désormais achevés. Son inauguration s'est déroulée le 25 juin, en présence d'une délégation d'élus de Saint-Maurice.

À la suite de l'**avis favorable rendu vendredi 10 juin par la commission de sécurité** concernant les travaux de rénovation de la piscine de Charenton-le-Pont, cette dernière réouvre ses portes, avenue Jean Jaurès.

Rappelons que la ville de Saint-Maurice a participé au financement de ce chantier à hauteur de 1,3 million d'euros, ce qui en fait le premier contributeur – hors ville de Charenton – devant la région Île-de-France (800 000 euros), pour un coût total supérieur à 11,5 millions d'euros. En contrepartie, **les Mauritiens de tous âges peuvent bénéficier des mêmes tarifs préférentiels que les Charentonnais.**

De plus, **les écoliers de Saint-Maurice bénéficieront des créneaux** négociés par la ville **dès la prochaine rentrée scolaire.**

Ouverture de la piscine au public durant la période des vacances scolaires **du 8 juillet au 31 août :**

- **Du lundi au vendredi** : de 12 h à 14 h et de 15 h à 19 h
- **Samedi** : de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h
- **Dimanche** : de 8 h à 13 h



© JFDeroubaix



© ARCHITECTE(S) / Romain VIAULT & David COLINET

TARIFS PISCINE

Résidents : Charentonnais et Mauritiens, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Réduit : Étudiants, jeunes moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, seniors à partir de 62 ans, personnes en ALD, familles nombreuses ; sur présentation d'un justificatif.

DROITS D'ENTRÉE	TARIFS
Tarif unitaire plein résidents	3,50 €
Tarif unitaire réduit résidents	2,10 €
Tarif unitaire groupes résidents (à partir de 10 personnes)	2,10 €
Tarif plein résidents (10 entrées)	28 €
Tarif réduit résidents (10 entrées)	16,80 €
Tarif unitaire extérieurs	5,25 €
Tarif extérieurs (10 entrées)	42 €
Tarif enfant (moins de 3 ans)	Gratuité

20^E RASSEMBLEMENT des Saint-Maurice

Pendant deux jours, notre commune va recevoir près de 250 personnes venant d'une douzaine de Saint-Maurice de France et d'Europe afin de relancer une tradition commencée en 2001, mais interrompue par le covid. Déjà en 2012, nous avons accueilli ce rassemblement à l'instigation de Christian Cambon, Sénateur-Maire.

PROGRAMME DES FESTIVITES SAMEDI 9 JUILLET 2022

– 9 h /14 h : Marché des régions

Vente de produits régionaux et des spécialités des villes participant au Rassemblement des Saint-Maurice
Marché Émile Bertrand : ouvert à tous

– 13h : Déjeuner

Réservé aux délégations
et aux personnes inscrites

– 16 h : Croisière sur la Seine

Réservé aux délégations
et aux personnes inscrites

– 19 h : Apéritif « baladeur »

Devant l'Espace Delacroix avec
animation musicale. Ouvert à tous

– 20 h : Dîner de gala

avec animations danse et musique
Réservé aux délégations
et aux personnes inscrites

DIMANCHE 10 JUILLET 2022

– 9 h 30 : Messe solennelle

à l'église communale

– 11 h : Défilé et dépôt de gerbes

au monument aux morts et hymnes
nationaux français, suisse et italien

– 12 h : Déjeuner

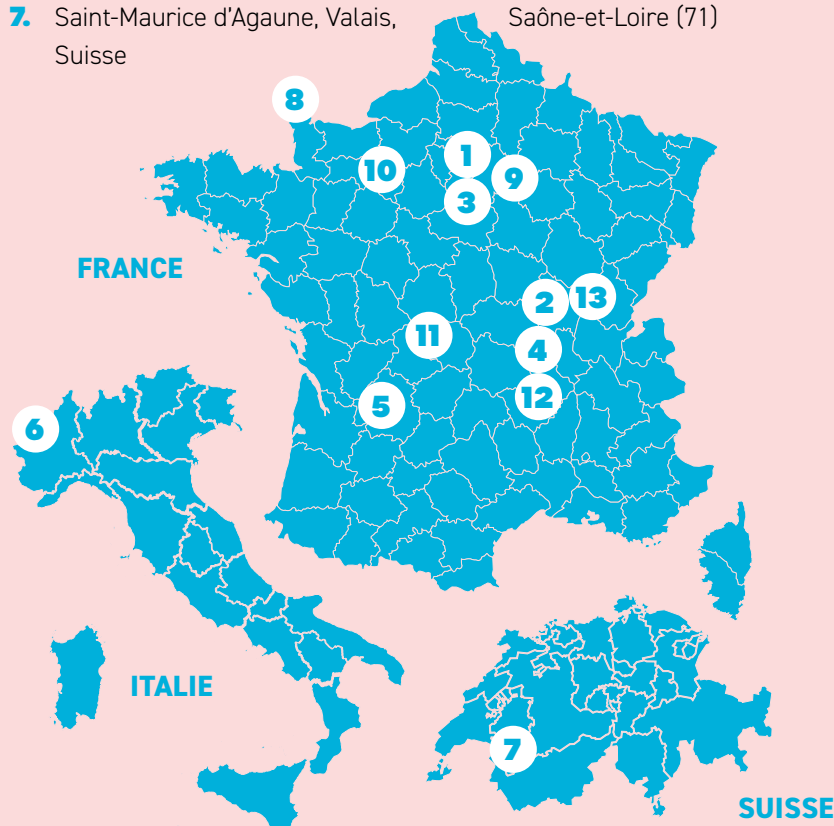
Réservé aux délégations
et aux personnes inscrites

Plus d'infos :

rassemblement-des-saint-maurice.fr/

LES « SAINT-MAURICE » PARTICIPANT AU RASSEMBLEMENT

- | | |
|--|---|
| 1. Saint-Maurice, Val-de-Marne (94) | 8. Saint-Maurice-en-Cotentin, Manche (50) |
| 2. Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, Saône-et-Loire (71) | 9. Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, Yonne (89) |
| 3. Saint-Maurice-sur-Fessard, Loiret (45) | 10. Saint-Maurice-lès-Charencey, Orne (61) |
| 4. Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire, Loire (42) | 11. Saint-Maurice-la-Souterraine, Creuse (23) |
| 5. Saint-Maurice de Lestapel, Lot-et-Garonne (47) | 12. Saint-Maurice-de-Lignon, Haute-Loire (43) |
| 6. San Maurizio Canavese, Piémont, Italie | 13. Saint-Maurice-lès-Couches, Saône-et-Loire (71) |
| 7. Saint-Maurice d'Agaune, Valais, Suisse | |





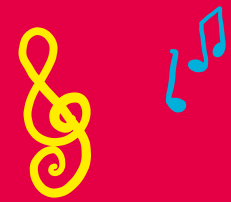
EN RÉSIDENCE AU TVO !

Les comédiens Olivier Bénard, Florence Coste, Steven Dagrou, Nadège Perrier et Nicolas Taffin étaient en résidence au Théâtre du Val d'Osne du 18 au 21 mai. Ils ont pu y répéter « Bien au-dessus du silence », une adaptation et mise en scène de Violaine Arzac. La joyeuse troupe présentera ce formidable spectacle au Festival d'Avignon 2022 qui se tiendra du 7 au 26 juillet.



21 JUIN

UNE BELLE JOURNÉE DE FÊTE pour la musique



Relancée en 2021 à Saint-Maurice à l'initiative de la municipalité, la fête de la musique a pris un remarquable essor avec des lieux et des partenaires multiples, un bel engagement des enseignants du conservatoire et une grande mobilisation des services de la Ville. Il y en avait pour tous les âges, tous les goûts, de quoi joyeusement enchanter nos « feuilles de chou ». Un programme varié et hétéroclite afin de renouer avec cette tradition marquant l'arrivée de l'été ! Les Mauritiens étaient ravis de pouvoir enfin se retrouver dans une telle ambiance.



Un joueur de cornemuse a donné le la à la Résidence de Presles.



Soirée « Jeunes talents mauritiens »
à l'Espace Delacroix.



Scène ouverte à la place Montgolfier.



Au conservatoire Olivier Messiaen.

SAINT-MAURICE SOLIDAIRE avec l'Afrique

Depuis plusieurs années, la Ville de Saint-Maurice soutient le peuple africain, à travers différentes initiatives. Elle est notamment partenaire de l'association Les Enfants d'Ankasina qui vient en aide aux enfants d'un bidonville à Madagascar.



Robert Archambault au centre Betania.

Subventionnée par la Mairie, *Les Enfants d'Ankasina* est une association caritative qui a pour objectif de récolter les fonds nécessaires au fonctionnement, à Madagascar, du Centre Betania, constitué d'une école et d'un dispensaire.

Il s'agit de la seule structure de soin et de scolarisation du quartier d'Ankasina, bidonville de plus de 15 000 habitants au nord de la capitale, Antananarivo. Créée en décembre 1999, la fondation accueille près de 950 enfants et leur apporte un soutien dans les domaines de la santé, de l'alimentaire, de l'éducation ainsi qu'un suivi social.

En mai dernier, le conseiller municipal de Saint-Maurice, Robert Archambault, s'est rendu sur place à Madagascar où il a pu rencontrer la directrice et les sœurs qui s'occupent de l'école. « En fait, c'est un complexe scolaire relativement important, accueillant des enfants du CP au CM2. Ainsi, 26 professeurs assurent l'enseignement y compris dans deux classes d'alphabétisation pour les enfants

n'ayant jamais été scolarisés. Lors de ma visite, j'ai eu la possibilité de constater que le centre était bien équipé et que tout était bien entretenu », raconte-t-il.

Robert Archambault a profité de sa présence pour remettre aux enfants malgaches des fournitures scolaires, ainsi que des vêtements tricotés par les pensionnaires de la résidence de Presles Serge Cas. L' élu mauritien précise volontiers : « Je remercie nos aînés qui ont confectionné beaucoup de layette et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elles ont fait des heureux. »

Des actions sont régulièrement organisées à Saint-Maurice au profit de l'association *Les Enfants d'Ankasina*. Citons par exemple le loto proposé par le Conseil des seniors, avec la participation du *Rotary Club Paris Sud Est*, qui a fait un carton au mois d'octobre à l'Espace Delacroix.

Pour parrainer un enfant, une classe ou faire un don : ankasina.org



Les enfants de Nimba

LES ENFANTS DE NIMBA

Soutenue par la Ville et parrainée par l'artiste Black M, l'association « Les enfants de Nimba » œuvre dans les domaines de l'éducation, la culture et le développement durable en Guinée-Conakry. Prochain projet : la création d'une bibliothèque publique.

Fondée en 2018, cette association a pour objet d'accompagner et de renforcer les pré-acquis des populations africaines dans la prise en charge de projets en Afrique de l'Ouest, en portant une attention particulière aux problèmes auxquels la jeunesse est confrontée.

Actuellement, ses membres travaillent sur une initiative qui leur tient à cœur : la mise en place d'une bibliothèque publique avec un centre intégré de formation technique et de perfectionnement en Guinée-Conakry, dans la commune de Ratoma. C'est dans ce contexte qu'ils ont décidé de lancer un appel aux dons.

La Ville de Saint-Maurice est fière de son partenariat avec Les enfants de Nimba. S'agissant du projet de bibliothèque, une subvention a été accordée à l'association, tandis que du mobilier est stocké dans les locaux municipaux.

Pour participer au financement de cette action : helloasso.com/associations/les-enfants-de-nimba



**JONATHAN
DACKO**
Le hip-hop
dans la peau

Le danseur chorégraphe Jonathan Dacko est l'heureux co-fondateur de l'association mauritienne Hip Your Hop. Rencontre avec un jeune homme de 29 ans inspirant qui ne cesse de repousser ses limites.

Arrivé à Saint-Maurice en 1999, Jonathan Dacko commence le hip-hop à l'âge de 14 ans. « Au départ, c'était juste un loisir. Mais petit à petit, j'ai décidé d'en faire mon métier à temps plein » raconte-t-il.

Celui qui est également diplômé d'un master 1 en finance poursuit : « Ce qui me plaît dans le hip-hop, c'est que cette discipline permet d'être reconnu pour ce que l'on fait et ce que l'on est. Si on est fort, peu importe d'où l'on vient, on sera reconnu. On n'est pas obligé de rentrer dans le moule... De plus, il s'agit d'un art qui nous incite à toujours vouloir dépasser nos limites. Quand j'ai de grosses compétitions à préparer, je peux m'entraîner jusqu'à 15 h par semaine ».

En 2015, l'intermittent du spectacle crée, avec Valentin Patry, *Hip Your Hop*. Comptant actuellement une soixantaine d'adhérents, l'association organise des événements de danses hip-hop, tout en formant petits et grands. Les entraînements se déroulent à l'école Gravelle et à la Maison des Jeunes Delacroix.

2019 restera à jamais gravée dans la mémoire de Jonathan Dacko. Cette année-là, il participe en effet au *Juste Debout*, l'équivalent du championnat du monde en duo. « C'était un rêve ! Il y a des qualifications dans 16 pays. Moi, je me suis qualifié en Suisse pour pouvoir faire la finale à Bercy » précise le Mauricien qui réalise alors l'exploit de terminer à

la 32^e place sur 5 400 danseurs du monde entier.

Au mois de mai dernier, *Hip Your Hop*, l'association de Jonathan Dacko, a proposé une manifestation tout public à l'Espace Delacroix. Après deux ans d'absence, le *Battle Hip Your Hop* a fait son grand retour pour une cinquième édition. « L'ambiance était top avec près de 300 personnes venues des quatre coins de l'Île-de-France et d'ailleurs. Nous n'avons eu que des retours positifs ! Tout le monde était très content de ce moment de danse, de partage et surtout de bonne ambiance. »

www.hipyourhop.fr •  @dackinho

« J'ai découvert le hip-hop à travers une association de Saint-Maurice. Sa fondatrice, Stylie Hubert, a eu la gentillesse de nous passer le flambeau. C'est vraiment grâce à elle que j'en suis là aujourd'hui ! »

TRIBUNES

Travaux ordinaires... et extraordinaires

Dans nos écoles, le bien-être des enfants, des enseignants et du personnel communal est une priorité de la majorité municipale.

Comme chaque année, l'été va être mis à profit pour réaliser des travaux d'entretien, notamment d'embellissement de certaines classes.

Les équipements informatiques vont se poursuivre avec l'installation de vidéoprojecteurs interactifs dans toutes les classes élémentaires en complément des ordinateurs portables fournis aux enseignants au 2^e trimestre de l'année scolaire en cours.

Le chantier phare de cet été va être la réfection totale de la cour de l'école élémentaire de Gravelle ; Ce projet complexe, nécessitant le passage par la copropriété voisine que nous remercions, va voir la disparition du bitume vétuste et dangereux, il sera remplacé par des espaces de jeux, de tranquillité avec un arbre à palabre, une estrade, un brumisateur pour les périodes chaudes, la plantation d'arbres... l'idée étant d'apporter calme et sérénité dans cette cour enclavée.



Philippe Bourdajaud

Maire Adjoint en charge des bâtiments, de la vie scolaire, de la jeunesse et du jumelage
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

Améliorons notre sécurité

Suite aux incidents qui se sont produits ces dernières semaines sur notre ville, nous rappelons l'importance d'anticiper les problèmes de sécurité. La délinquance se déplace et n'épargne pas la tranquillité de Saint-Maurice. La loi sur la sécurité globale nous éclaire sur la nécessité de travailler de concert avec l'ensemble des acteurs de la sécurité (police nationale, police municipale, associations...). Nous réitérons notre proposition de 2020 de mutualiser les polices municipales de Saint-Maurice et Charenton afin d'améliorer la présence de nos policiers sur le terrain (soirée, nuit, week-end...) tout en optimisant les coûts. N'oublions pas également le rôle indispensable des acteurs associatifs, des référents de quartier qui peuvent avoir une action essentielle de prévention pour lutter contre les incivilités du quotidien. La sécurité fait partie de la qualité de notre vie, elle est l'affaire de toutes et tous.



Katia Burrier-Lessault

Conseillère municipale
Saint Maurice, nouvel élan !
mvsm94410@gmail.com

C'est toujours les enfants qui trinquent

Les fermetures de classes prévues à la rentrée vont toucher toutes les écoles de la ville. Il est regrettable de voir cette triste perspective s'abattre sur les enfants au sortir de la pandémie. Les sureffectifs engendrés par ces fermetures, favoriseront les contaminations dès la rentrée prochaine.

On a pourtant pu mesurer le manque de moyens pour les écoles aux vues des difficultés de remplacement des enseignants absents. Les accompagnants d'enfants en situation de handicap (AESH) qu'il faut attendre de longs mois. Il est regrettable que la municipalité fasse le choix dans la foulée de supprimer les postes d'ATSEM des classes concernées alors que pour le même budget et sensiblement le même nombre d'enfants, elle contribuerait à pallier le manque de l'académie et favoriserait l'apprentissage des plus jeunes de nos enfants.

Cette volonté de profiter de la situation difficile pour réaliser des économies sur les plus jeunes des mauriciens est injuste. Les parents doivent se faire entendre.



Tiffany Farley

Conseillère municipale
Groupe Saint-Maurice en commun
stmaurice.encommun@gmail.com

PERMANENCES

de la Municipalité

Permanences via le portail citoyen.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Agathe ANTONIAZZA CAMPION –
BONNET Marcus – Naël STAELENS
LABROUSSE.

Décès

Madame Chan-Ying YU veuve
LEE – Monsieur Waldemar
WALENTOWICKZ – Madame
Suzanne SURRET veuve
BARTHE – Monsieur Philippe
TRÉVISE – Monsieur Claude
PEILLOT – Madame Laurence
DELMOTTE – Monsieur Alex
ALVAREZ-COSTA – Madame
Raymonde GOUGE veuve
JOACHIMOWICZ – Madame Anne-
Marie FAURIE épouse ZACCARINI –
Madame Valérie AUMONIER
épouse DÉCHAMPS – Madame
Claudine DEMARTY.

Mariages

SEBAG Raphaël et BERREBI
Sharon – SLAMA Dan et
ABIHSSIRA Léa – SYLVAIN Emilien
et O'NEILL Audrey – MAKADI
Arthur et LANZA Juliette – HINI
Samuel et OUIZEMAN Keren –
SRAIKI Maxime et BESNARD
Caroline – LEJEAL Frédérique et
de SAMPAIO Lucia – SAYAD Rafik
et NZIMBAKANY-DJATÉ Afiba –
KHOUAS Menad et MENU Léa –
DREVETON Julien et SAZONOVA
Iuliia.

Pacs

CHARON Samuel et CASTELAO
Rosalia-Maria.

URGENCES MÉDICALES

Le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe
SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20 h à 24 h, le samedi
de 14 h à 24 h et le dimanche et les jours fériés de 8 h
à 24 h. 14 rue du Val d'Osne – Saint-Maurice

PHARMACIES

12/06

Pharmacie des Canadiens

4 rue des Réservoirs
à Saint-Maurice
01 42 83 24 42

14/07

Pharmacie des Deux Communes

46 avenue du Maréchal de Lattre
de Tassigny à Saint-Maurice
01 43 68 20 33

17/07

Grande pharmacie de Saint-Maurice

7 rue du Maréchal Leclerc
à Saint-Maurice
01 43 96 44 93

24/07

Pharmacie Nguyen Quach

14 rue Victor Hugo à Charenton
01 43 76 62 32

31/07

Pharmacie de Gravelle

118 rue de Paris à Charenton
01 43 68 18 32

07/08

Pharmacie du Centre

67 rue de Paris
à Charenton
01 43 78 78 09

14/08

Pharmacie des Quais

58 bis Quai des Carrières
à Charenton
01 43 68 43 50

15/08

Grande pharmacie de Charenton

3 place des Marseillais
à Charenton
01 43 75 14 68

21/08

Pharmacie Centrale

54 rue de Paris
à Charenton
01 43 68 01 41

28/08

Pharmacie Bercy II

8-10 place de l'Europe
à Charenton
01 45 18 40 50

ERRATUM

Contrairement à ce qui a été indiqué dans le Saint-Maurice Info de mai, Erwan HALLUIN a épousé Caroline HOANG.



FORUM

des

ASSOCIA

TIONS

2022



Le
3
sept.

14H - 18H
Place
Montgolfier

